



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LE PERREUX BRY, BRY SUR MARNE CTRE CIAL DU COLOMBIER 4 RUE DE NOISY LE GRAND 94360 BRY SUR MARNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

M JORDAN JURIS, représentant de la société 2J RENOVATION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 231 RUE SAINT HONORE 75001 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
JURIS JORDAN	5 000	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Julie DELESALLE
Chargée d'affaires professionnels

JST14

Lu et approuvé

